



Samedi 2 décembre 2017

– VIGILANCE ORANGE – NEIGE ET VERGLAS –

**Alerte vigilance dans les Bouches-du-Rhône :
point sur les conditions de circulation**

L'alerte vigilance orange Neige Verglas a été déclenchée dans les Bouches-du-Rhône vendredi 1^{er} décembre par Météo France.

L'épisode neigeux dans les Bouches-du-Rhône se concentre actuellement sur l'est du département où il est tombé de 3 à 12 cm de neige qui tiennent au sol. Les cumuls les plus importants sont attendus sur la frontière avec le Var.

Conditions de circulation

Secteur Aix – Pan de campagne : à la suite de l'intervention des engins de dessalage les voies de circulation sont dégagées

Secteur Aubagne : A 50 : sur la montée de La Ciotat vers Marseille la circulation est difficile et se fait sur une seule voie. Attention au verglas qui s'est formé sur la route. Des équipes d'Escota sont sur place

A noter que les parkings de Plan de campagne sont enneigés.

Sur le réseau secondaire

La D6 sur le secteur Plan de campagne – Les Pennes-Mirabeau est actuellement recouverte de neige. Les services du Conseil départemental sont en cours d'intervention. Les routes départementales 64 65 543 18 10 sur le secteur ouest d'Aix en Provence ont elles été salées. Pas d'axe majeur coupé sur le réseau secondaire.

A la suite d'un arrêté pris par le préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, la circulation est interdite dans les Bouches-du-Rhône du :


vendredi 1^{er} décembre 23h au samedi 2 décembre 12h

- sur l'A8 pour les poids lourds dont le PTAC est supérieur à 7,5 tonnes (y compris les matières dangereuses) en transit depuis Aix-en-Provence en direction du département du Var

samedi 2 décembre 2017 de 1h00 à 12h

- sur l'A50 et A 52 pour les poids lourds dont le PTAC est supérieur à 7,5 tonnes (y compris les matières dangereuses) en transit vers le département du Var

Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Préfecture des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr  @prefet13

Bureau de la communication Interministérielle – 04.84.35.40.00



- l'accès A50 à partir d'Aubagne en direction de Toulon pour tous les véhicules

Dans les Bouches-du-Rhône ces poids lourds seront interceptés et dirigés sur 2 aires de stockage dans les conditions prévues au Plan Intempéries Arc Méditerranéen.

Les déchetteries sur une partie du territoire métropolitain autour d'Aix en Provence sont fermées pour la journée. Ramassage des ordures ménagères hormis Aix et Vitrolles supprimées

Les gestionnaires des réseaux routiers (État et collectivités) sont mobilisés et ont déjà engagé des moyens conséquent pour préparer les routes.

La Préfecture des Bouches-du-Rhône recommande aux automobilistes la plus grande prudence et d'adapter la conduite à ces conditions climatiques particulières.

– En cas d'obligation de déplacement :

- Respecter les limitations de vitesse ;
- Respecter scrupuleusement les déviations et les consignes de circulation ;
- Vérifier l'état des pneus
- Prévoyez les pneus-neige
- Allumer les feux de croisement ou de brouillard si perte de visibilité;
- Utiliser les systèmes de ventilation et de dégivrage, afin de permettre le bon fonctionnement des essuie-glaces ;
- Éviter les accélérations et les à-coups ;
- Ne jamais faire tourner un moteur pour chauffer le véhicule s'il est bloqué par la neige, les gaz d'échappement peuvent provoquer des asphyxies ;
- Prévoir un équipement minimum en cas d'immobilisation prolongée ;

– Se tenir informé en consultant le site Internet de Météo-France : www.meteo.fr ou par la radio (Radio France Bleue Provence)

Twitter de la Préfecture des Bouches-du-Rhône : <https://twitter.com/prefet13>